JEUX MONDIAUX D'HIVER
SPECIAL OLYMPICS
TURIN 2025

Du 5 au 16 mars 2025

ACTE DE CANDIDATURE

JEUX MONDIAUX D'HIVER
SPECIAL OLYMPICS
TURIN 2025

Les 12èmes Jeux Mondiaux d'Hiver Special Olympics se dérouleront à Turin du 5 au 16 mars 2025. Les 2 500 athlètes Special Olympics montreront lors de ces Jeux, au monde entier qu'il existe un champion en chacun de nous.

The Future is Here* sera le slogan de cette édition 2025. Celui-ci signifie qu'avec les Jeux Mondiaux D'Hiver Special Olympics, le regard sur le handicap va changer et s'ouvrir à une société plus inclusive.

De Turin, à Bardonecchia, en passant par Sestriere et Pragelato, les athlètes Special Olympics vont découvrir de magnifiques villes, en plein coeur de la région du Piémont, dans le nord de l'Italie.

La France fera le déplacement à Turin avec une délégation de plus de 30 personnes. Special Olympics France sera engagée dans 3 disciplines sportives avec 22 athlètes, 6 coachs et 5 encadrants.

* Le futur est ici

LE PROGRAMME

5 MARS
Départ de la délégation Special Olympics France

5-7 MARS
Les athlètes seront accueillis par une ville hôte en Italie. Différentes activités leur seront proposées pour découvrir la culture du pays et s'entrainer

8 MARS
Cérémonie d'ouverture à Turin

9 MARS
Transfert vers les lieux de compétition & entraînement

10-16 MARS
Phases de divisionning, compétitions et programmes santé

16 MARS
Cérémonie de clôture

17 MARS
Retour en France

La mission de Special Olympics est de changer le regard de la société sur le handicap mental.

En créant des **événements sportifs ouverts à tous**, Special Olympics offre aux personnes qui vivent avec un handicap mental la possibilité de vivre la joie du sport, de développer leur estime de soi, de créer des liens d'amitié, de découvrir et de partager le plaisir du succès, de voir leurs capacités reconnues par tous.

Special Olympics France est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique. Elle fait partie du mouvement Special Olympics crée aux Etats-Unis en 1968 et qui rassemble 5.600.000 athlètes dans 201 pays. Le mouvement international bénéficie de la reconnaissance du **Comité International Olympique**. Tous les 2 ans, Special Olympics organise des Jeux Mondiaux d'été et d'hiver.

Special Olympics France

Special Olympics
Programmes Santé

En plus des compétitions sportives, les athlètes auront accès aux 7 programmes santé :

Health Promotion
Prévention et nutrition

FUNFitness
Physiothérapie

Special Smiles
Soins dentaires

Fit Feet
Podologie

Opening Eyes
Vision

Healty Hearing
Audition

Strong Minds
Santé mentale

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation aux Jeux Mondiaux d'Hiver Special Olympics Turin 2025 est ouverte aux athlètes en situation de **handicap mental ou cognitif**, âgés de 15 ans révolus avant le début des Jeux, ayant une **pratique régulière de la discipline concernée**.

Tout athlète, quelque soit son niveau d'aptitude, peut faire acte de candidature s'il dispose d'une **autonomie** suffisante pour participer à une compétition sportive internationale. Le coach/éducateur a la responsabilité de sélectionner ses sportifs en fonction de leur autonomie, leur motivation, leur niveau et le sérieux du travail réalisé à l'entrainement.

La participation financière individuelle (athlète et coach/éducateur) est estimée entre 700€ et 900€. Cette estimation comprend le voyage A/R Paris-Turin, les tenues de délégation, l'assurance sportive et rapatriement (MAIF) ainsi qu'une participation aux coûts sur place (hébergement, restauration, visites, cérémonies officielles et transports).

LES STRUCTURES FAISANT ACTE DE CANDIDATURE S'ENGAGENT À :

- Inscrire des athlètes en situation de handicap mental et cognitif
- Avoir obtenu l'accord préalable de leur direction avant de candidater (la lettre d'engagement à compléter et signer et à renvoyer avec le dossier de candidature)
- Financer leur participation (athlètes, coachs/éducateurs)
- Adhérer à Special Olympics France a minima pour l'année des Jeux de Turin (2024-2025)
- Respecter les délais administratifs qui seront communiqués par Special Olympics France pour la constitution des dossiers et la préparation de la délégation
- Nommer des athlètes, partenaires et coachs/éducateurs remplaçants et constituer un dossier complet pour chacun d'entre eux
- Respecter les règles sanitaires requises pour voyager et imposées par le pays hôte, l'Italie
- Assister à toutes les réunions de délégation en amont de l'évènement
- Respecter la politique de communication qui sera définie par Special Olympics France pour communiquer avant, pendant et après les Jeux Mondiaux d'Hiver de Turin 2024
- Suivre les règles de fonctionnement de la délégation pendant la durée des Jeux

Les athlètes, ainsi que les coachs/éducateurs, sont sélectionnés prioritairement dans les structures ou associations qui adhèrent, organisent et/ou participent régulièrement à des événements locaux, régionaux ou nationaux Special Olympics France. Les candidatures sont à envoyer d'ici au **14 juin 2024**. La sélection sera effectuée par le jury Special Olympics France d'ici au **30 août 2024**. La composition de la délégation française sera dévoilée le **6 septembre 2024**. Les structures devront ensuite fournir les documents nécessaires d'ici le **1er novembre 2024** (pièce d'identité, autorisation de droit à l'image, certificat médical…).

LA DELEGATION SPECIAL OLYMPICS FRANCE

Tableau des quotas de la délégation française pour Turin :

SPORTS	ATHLÈTES		TOTAL	COACHS/ÉDUCATEURS	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
SKI ALPIN	4	4	8	1	1
SKI DE FOND	4	4	8	1	1
RAQUETTE	3	3	6	1	1
TOTAL *(athlètes & coachs)*	28				

Âge minimum obligatoire des athlètes : 15 ans révolus

NIVEAU REQUIS POUR LE SKI ALPIN

NIVEAU 2	NIVEAU 3
CATÉGORIE INTERMÉDIAIRE	CATÉGORIE AVANCÉE
♂ 2 hommes	♂ 2 hommes
♀ 2 femmes	♀ 2 femmes

INFORMATIONS

- Les athlètes inscrits peuvent participer aux 3 épreuves (Super G, Giant Slalom, Slalom).
- Les athlètes qui ne sont pas en mesure de réaliser le parcours novice en toute sécurité, se verront disqualifiés.
- Le délégué technique se réserve le droit d'ajuster la catégorie de l'athlète en fonction de son niveau d'aptitude lors de l'évaluation.
- Les athlètes hommes doivent être accompagnés par un coach homme et les athlètes femmes doivent être accompagnées par une coach femme.

NIVEAU REQUIS POUR LE SKI DE FOND

NIVEAU 1	NIVEAU 2
CATÉGORIE DÉBUTANT	CATÉGORIE INTERMÉDIAIRE
♂ 2 hommes	♂ 2 hommes
♀ 2 femmes	♀ 2 femmes

INFORMATIONS

- Les athlètes inscrits pour le niveau 1, peuvent participer aux 2 épreuves (500m et 1km en technique libre)
- Les athlètes inscrits pour le niveau 2, peuvent participer à maximum 2 épreuves individuelles et au relais (500m, 1km et 2.5km en technique libre, 2.5km en classique, relais 4x1km en technique libre). Seul, les athlètes de la catégorie 2 peuvent participer au relais.
- Il existe 3 catégories pour le relais : hommes, femmes ou mixte (2 hommes et 2 femmes, seul ratio autorisé).
- Les relais doivent comprendre un minimum et un maximum de 4 athlètes
- Les athlètes hommes doivent être accompagnés par un coach homme et les athlètes femmes doivent être accompagnées par une coach femme.

NIVEAU REQUIS POUR LES RAQUETTES

NIVEAU 1	NIVEAU 2
CATÉGORIE DÉBUTANT	CATÉGORIE INTERMÉDIAIRE
♂ 2 hommes	♂ 1 homme
♀ 2 femmes	♀ 1 femme

INFORMATIONS

- Les athlètes inscrits pour le niveau 1, peuvent participer aux 2 épreuves (25m *[12 secondes ou plus]* et 50m *[25 secondes ou plus]*)
- Les athlètes inscrits pour le niveau 2, peuvent participer à maximum 2 épreuves individuelles et au relais (100m, 200m, 400m, 800m et relais 4x100m). Seul les athlètes de la catégorie 2 peuvent participer au relais.
- Il existe 3 catégories pour le relais : hommes, femmes ou mixte (2 hommes et 2 femmes, seul ratio autorisé).
- Les relais doivent comprendre un minimum et un maximum de 4 athlètes
- Les athlètes hommes doivent être accompagnés par un coach homme et les athlètes femmes doivent être accompagnées par une coach femme.

ACTE DE CANDIDATURE

A RETOURNER AVANT LE 14 Juin 2024

Association/établissement/club :

Dénomination :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom et fonction du contact administratif :

N°de téléphone : Mail :

Responsable de l'équipe :

Nom et Prénom du coach/éducateur :

N°de téléphone : Mail :

MERCI DE COMPLÉTER LE TABLEAU CI-DESSOUS PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE :

	SPORTS	NOMBRE D'ATHLÈTES		NOMBRE DE COACHS/ÉDUCATEURS	
		Hommes	**Femmes**	**Hommes**	**Femmes**
Choix 1					
Choix 2					

Âge minimum obligatoire des athlètes : 15 ans révolus

Merci de retourner votre acte de candidature accompagné de la lettre d'engagement de votre direction d'ici au 14 Juin 2024 à :
Loïc MACAUX : l.macaux@specialolympics.fr - 07.62.93.21.39
ou par courrier à :
Special Olympics France, 31-33 rue de Neuilly 92110 CLICHY

Les jeux se dérouleront uniquement si toutes les conditions sanitaires et sécuritaires sont assurées. En cas de report ou d'annulation, la décision sera annoncée au moins 3 mois avant la date prévue de départ

CONTACT

LOÏC MACAUX
07.62.93.21.39
l.macaux@specialolympics.fr

Special Olympics France
31/33 Rue de Neuilly 92110 CLICHY

www.specialolympics.asso.fr